# Robiac-Rochessadoule

Village de mémoire tourné vers l'avenir

# Trombes d'eau!

Soirée et nuit du dimanche 13 septembre 2015 : de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu cela! Même les anciens qui ont connu les inondations de septembre et octobre 1958 n'en revenaient pas! Car, cette fois-ci, l'eau n'est pas venue d'en bas, de la Cèze ou du Rieusset, mais d'en haut. En effet, sous d'incroyables trombes d'eau les moindres creux, les moindres valats, les moindres ruisseaux se sont transformés en torrents impétueux et des quantités invraisemblables d'eau ont déferlé à travers rues, chemins, calades, escaliers..., emportant ici des pans de route ou de piste, des murs, des plaques de goudrons, des trottoirs, des arbres...; bouchant là des canalisations, en faisant exploser d'autres ; inondant ailleurs des rez-de-chaussée, des dépendances, des caves, des ateliers...; ailleurs encore comblant des fossés, ravinant des chemins, des places, des jardins,...; deux routes départementales coupées; des quartiers privés d'électricité (dont celui de l'Ecole primaire) et de téléphone ; etc, etc, etc.

Dés 22h30 vos élus étaient présents sur le terrain : fermeture du CD146 entre le haut de la Pertuiserie et la Gare (route emportée, mur écroulé) et mise en place d'une déviation par le bas Poujol; fermeture du CD162 au niveau de l'ancienne et Poste et du Pont de Bois (coulée de boue et effondrement partiel du CD entre le Brossard et la Poste). Rencontre avec des concitoyens en difficulté à Chanteperdrix, Le Buis...; prise en compte de situations délicates (notamment sur La Valette) ; tournée dans tous les quartiers dès la diminution des précipitations ; premier point dans la nuit avec les responsables de l'UT de Bessèges (ex Equipement) et organisation des chantiers à mettre en place dés le matin (réquisition de 3 entreprises). La Mairie est restée ouverte tard dans la nuit pour garder le contact avec la Préfecture et accueillir les naufragés de la route contraints au demi-tour suite à l'éboulement sur le CD162. Enfin, grâce au dispositif « Alerte Citoyens » les personnes inscrites sur le réseau ont reçu dès 0h39 (le lundi 14) un message les avertissant que les CD 162 et 146 étaient coupés.

Nous reviendrons dans ce FLASH sur le dispositif communal « Alerte Citoyens ».

# Flash Info Mairie Septembre 2015

Quelques dégâts parmi tant d'autres...



Rue de la Gare défoncée par Le Chanteperdrix en furie



CD 162 coupé entre l'ancienne Poste et le Pont du Brossard



Les eaux du Chanteperdrix ont creusé la chaussée au Bas-Poujol

L'aube du lundi 14 septembre révélait un spectacle de désolation dans tous les quartiers du village. Les 3 entreprises réquisitionnées (SCAÏC, EURL Mathieu, Alliance-Environnement) mettaient leurs moyens humains et matériels à disposition pour effectuer les premiers travaux d'urgence, tout comme l'équipe technique municipale qui multipliait les interventions les plus urgentes dans les différents quartiers ; l'Unité territoriale de Bessèges intervenait pour remettre en circulation sur une voie le CD162 et sécuriser le CD146; notre Communauté de communes mobilisait 4 de ses agents et l'entreprise Jouvert pour venir prêter main forte; ERDF et Orange se montraient très réactifs pour rétablir l'électricité et le téléphone. Enfin, soulignons le travail des nombreux bénévoles qui avec pelles, brouettes et balais ont démontré que la solidarité existait toujours dans notre village. Mais surtout saluons le travail d'Alain Fleury, Gérard Jean, Jérôme Borao et Jean-Pierre Corbalan qui, avec leur tractopelle et remorque se sont mis spontanément à disposition des services techniques de la Mairie. Et leur coup de main n'a vraiment pas été de trop.

Une dizaine de jours après la catastrophe, et sous le soleil, le village retrouve peu à peu son pimpant habituel mais certaines plaies seront longues à cicatriser et vont demander de gros moyens financiers pour être réparées. Et des dégâts, moins apparents mais tout aussi problématiques, nous en découvrons tous les jours! De plus, certains ouvrages sous-dimensionnés lors de leur construction (avaloir d'eau, canalisation, etc) devront être progressivement redimensionnés. Enfin, eu égard au niveau d'eau dans les ruisseaux, nous n'avons pas encore pu aller constater les éventuels dégâts dans les 2,3 km de ruisseaux couverts qui courent en fond de vallée.

Parmi les dégâts les plus spectaculaires, l'éboulement de la piste DFCI A66 au lieu-dit le Péras, cette même piste qu'empruntaient les habitants du Quartier Pialet pour se rendre chez eux pendant les 2 ans et demi qu'a duré leur isolement à la suite de l'effondrement du tunnel sur le Rieusset. Heureusement, dès le 7 juin dernier, l'accès traditionnel au Quartier Pialet par le Chemin des Ramiers a pu être rétabli. Cependant, c'est maintenant au tour des habitants du Quartier du Pèras d'être confrontés aux mêmes difficultés de circulation.

#### Et maintenant?

L'UT de Bessèges nous a assuré qu'elle allait faire le nécessaire pour rétablir au plus tôt la circulation sur les CD. Nous avons également contactés les particuliers dont les murs se sont effondrés sur les voies de circulation et eux aussi vont faire le nécessaire au plus vite.

Un technicien du Conseil départemental est déjà venu faire un état des lieux des dégâts sur les infrastructures communales. De notre côté, nous avons mandaté un bureau d'étude pour chiffrer le coût des travaux sur la voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement, etc. Il y en au moins pour 500 000 €. Aussi, dès à présent, nous sollicitons des financements publics car le budget de la commune ne pourra pas faire face seul à ces dépenses considérables et imprévues.

Par ailleurs, notre commune étant retenue dans le périmètre de catastrophe naturelle, c'est le gage pour les particuliers de pouvoir faire jouer leur assurance pour la réparation des dégâts et nous savons que ceux-ci sont nombreux.



Chemin communal défoncé au Buis



Chemin communal défoncé à La Briqueterie

#### Et bien d'autres dégâts... Partout!

A toutes, à tous, et en particulier aux plus touchés par ces intempéries, je dis bon courage. Mais après le bien compréhensible premier moment de lassitude, reprenons notre marche en avant. Les pages qui suivent en sont la démonstration!

Henri Chalvidan, Maire de notre bien belle commune

## **Alerte Citoyens!**

Alerte Citoyens est un dispositif grâce auquel la Mairie vous informe rapidement par SMS (téléphone portable) et/ou par message vocal (téléphone fixe) de tout événement susceptible de vous faciliter la vie au quotidien : risques météorologiques (inondation, tempête, canicule...), coupures sur les réseaux de distribution (électricité, eau...), difficultés de circulation (accidents, travaux, routes barrées...), vie scolaire (annulation des transports et/ou des classes suite à divers problèmes) ; questions liées à la vigilance (mise en garde contre les arnaques aux démarchages à domicile, signalement de cambriolages, de vols dans les jardins...). A la demande des associations et sous conditions, la Mairie peut également vous informer sur les diverses animations du village tout au long de l'année : fêtes, lotos, séances de cinéma, conférences, brocantes, spectacles, randonnées...

Ce Service est entièrement gratuit et anonyme (votre nom n'apparaît nulle part). Il vous suffit de venir en Mairie et de donner un numéro de téléphone portable et/ou de téléphone fixe à notre secrétariat. C'est tout!

De plus, si vous souhaitez recevoir les publications municipales par mail, donnez votre adresse mail au secrétariat. Actuellement, 200 Robiac-Rochessadoulois sont inscrits sur le réseau « Alerte Citoyens ».

### Défense d'une cause « COMMUNE »!



A l'appel de l'association des maires de France, relayé bien sûr par le Maire et la Municipalité, plus de cent Robiac-Rochessadoulois se sont mobilisés (au Buis) le samedi 19 septembre pour dire NON à une nouvelle et forte baisse des dotations de l'Etat aux Communes alors que, dans le même temps, il se décharge de ses obligations sur celles-ci, leur impose des règlements surréalistes et éloigne les citoyens

des lieux de décisions. Le chef lieu de canton est désormais à Rousson (à 20 km) et il va falloir aller à Toulouse (à 350 km) pour défendre nos dossiers et effectuer certaines formalités!

Certes ce processus mortifère pour nos petites communes rurales ne date pas d'aujourd'hui... mais on atteint maintenant des proportions insupportables. La révolte ne fait donc que commencer !

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour montrer leur attachement à LEUR COMMUNE.

# Une Ecole toute neuve pour la rentrée!

En cette rentrée scolaire 2015, 75 enfants ont étrenné leur nouvelle école où tout a été conçu pour leur confort et la qualité de l'enseignement au grand bonheur de la Directrice, des professeurs des écoles et de leurs aides pédagogiques. Ainsi, bien entendu, que du dynamique Sou des Ecoles.

Rien n'y manque: 3 classes flambant neuf; des toilettes adaptées à la taille des enfants; une salle informatique; une salle de sommeil pour les plus petits; une vraie cantine avec des menus équilibrés, parfois bio; une garderie le matin et en fin d'après-midi; des activités périscolaires variées et encadrées par des animateurs diplômés; une aide aux devoirs pour les grandes sections (assurée par 12 bénévoles).

Vous voulez visiter la nouvelle Ecole ?

Rendez-vous le Mercredi 14 octobre à 17h30 dans la cour de l'école



## Robiac-Rochessadoule, commune du Parc national des Cévennes



En décidant d'adhérer à la Charte du Parc national des Cévennes, en décembre 2013, notre commune a adopté l'éthique du Parc. Celle de l'alliance entre les hommes et la nature. Ainsi nous partageons de fait les ambitions du Parc qui sont « de préserver tous ensemble la nature, véritable richesse de notre territoire; de faire vivre et partager la culture de notre pays; de développer une économie raisonnablement fondée sur

les ressources locales (agriculture, bois, artisanat, tourisme) et de vivre ici, aujourd'hui, en s'appuyant sur l'expérience du passé pour construire l'avenir ».

La première action, symbolique, de votre municipalité a été la pose d'un panneau à deux entrées du village. D'autres opérations, en lien avec le Parc des Cévennes, vont suivre bien évidemment et notamment :

✓ LE JOUR DE LA NUIT. Le samedi 10 octobre, notre village participera à cette manifestation nationale, relayée localement par le Parc. Celle-ci a pour objectif de sensibiliser l'opinion à une utilisation raisonnée de l'éclairage électrique la nuit afin de réduire l'impact de la pollution lumineuse sur les rythmes biologiques humains, sur la facture énergétique, sur la biodiversité nocturne, sur le réchauffement climatique et sur l'observation du ciel étoilé. Vous trouverez le programme de cette manifestation joint à ce Flash-Info. N'hésitez pas à venir y participer. C'est l'occasion de redécouvrir la nuit, ses bruits, ses paysages (fantomatiques) et son ciel étoilé. Et, en participant à « la balade contée », vous en apprendrez un peu plus sur les anecdotes qui ont fait la petite histoire de notre village.

#### √ L'AGENDA 21 de notre commune... qu'es aquò ?

- C'est une démarche qui permet à un territoire de se projeter dans le 21<sup>ème</sup> siècle (d'où le nom d'Agenda 21) avec l'ambition de conduire les changements nécessaires pour aller vers le développement durable.
- o C'est une démarche volontaire et concertée qui rassemble toutes les personnes qui se sentent concernées par l'avenir du territoire dans lequel elles vivent.
- o C'est une démarche dont la finalité est de produire un plan d'actions concrètes visant à améliorer la qualité de vie dans un territoire en jouant sur les 3 piliers du développement durable que sont l'économie, le social et l'environnement.
- o C'est, enfin, une démarche qui permet de préparer l'avenir pour les générations futures.

Le Conseil municipal a décidé de lancer le processus d'élaboration d'un Agenda 21 pour notre commune. Pour cela nous avons besoin de vos idées, de votre avis et de vos suggestions. En effet, cet Agenda 21 n'aura de sens que s'il est construit collectivement avec les habitants, les associations, les enseignants, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les entrepreneurs et les divers intervenants extérieurs institutionnels, associatifs, corps médical...

Vous êtes donc cordialement invités à participer au premier Forum de l'Agenda 21 de notre commune qui se déroulera le mercredi 4 novembre, à 18 heures, dans la Salle Pierre-Paul Courtial à Rochessadoule. La réunion se terminera vers 20 h par un moment de convivialité. Sachez que notre commune est observée de près par les administrations puisque nous serons une des rares communes rurales de notre département à réaliser une telle opération et la première de notre Communauté de communes. Mais d'autres suivront car le développement durable, c'est l'avenir!

Francis Mathieu

1<sup>er</sup> adjoint et élu délégué au Parc national des Cévennes

Veuillez noter svp: Réunion Publique le 30 Octobre 2015, à 18 h, dans la Salle des Fêtes de Robiac Présentation des réalisations et projets de la municipalité suivie des questions/réponses

Contact Mairie de Robiac-Rochessadoule : 04 66 25 00 81 – <u>robiac-rochessadoule@wanadoo.fr</u>
Nombreuses informations sur le Site web de la Commune : <u>www.mairierobiacrochessadoule.com</u>